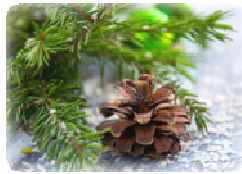


Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weiskopf
Simone Einhart



☎ 03 88 50 73 69

(aux heures d'ouverture)

✉ bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr

Soif de culture, désir d'évasion, envie de frissons ?
Venez découvrir nos nouveautés :



A NOTER : Après-midi portes ouvertes sur le thème
"Ambiances de l'hiver" le dimanche 4 novembre de
14h00 à 18h00 avec diverses animations dont un

concours des meilleurs "Schwowebedle"

A vos recettes !

L'exposition sera visible jusqu'au 17 novembre aux
heures d'ouverture de la bibliothèque.

PROCHAINE PAUSE-LECTURE :

Samedi 10 novembre (17h à 19h)

Retrouvez nos infos sur le site de la commune, rubrique
vie locale puis *bibliothèque*.

Horaires : - lundi de 18h à 20h
- samedi de 13h30 à 15h30

AGENDA DES FETES

- le 18 novembre : Fête de la Chorale Sainte-Cécile
- le 25 novembre : Fête des Personnes Agées
et du Personnel Communal
- le 1er décembre : Fête de la Sainte-Barbe
- le 8 décembre : Fête du Club d'Epargne
- le 13 janvier 2019: Réception des Vœux du Nouvel An



Accueil en Mairie

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, secrétaire :

Lundi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Jeudi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints
uniquement sur rendez-vous.

Ce bulletin est réalisé par la Commission Communication - Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Philippe Wantz

CHANTIER CONSERVATOIRE DES SITES

Nous relayons un appel à bénévoles émanant du *Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)* pour le prochain **chantier nature** qui consistera à ratisser et à évacuer des branches sur le secteur du **Holiesel**.

Rendez-vous **samedi 8 décembre** à 9h et à 14h sur le parking du cimetière catholique.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à
M. Jean-Georges Huck au 06 89 37 25 77.

<http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu>

Etat Civil

Grands anniversaires

- 80 ans : M. Maurice DUFFNER, le 6 septembre
- 80 ans : M. Joseph UHLRICH, le 22 septembre
- 90 ans : M. Charles MEYER, le 19 octobre

Noces de Platine

- M. et Mme Jean-Pierre et Claire SCHULTHEISS,
le 23 août

Naissances

- Esteban, né le 24 août, au foyer de M. Sébastien WANTZ et Mme Christelle EINHART
- Eden, né le 25 août, au foyer de M. et Mme Sébastien et Caroline HANOT
- Robin, né le 26 août, au foyer de M. Benjamin BAECHLER et Mme Sophie KREMER
- Léon, né le 29 septembre au foyer de M. et Mme Alexandre et Julie EINHART
- Cameron, né le 28 octobre, au foyer de M. Jonathan JACOB et Mme Delphine MEYER

PACS

- M. Maxime GORA et Mme Jordane MEYER, le 10 octobre

Décès

- M. André KIRVEL, le 8 septembre, à l'âge de 53 ans

Nouveaux arrivants

- M. Maxime GORA, le 10 juillet
- M. et Mme Thierry et Ingrid CHAQUET et leurs enfants, Elise, Hadrien et Pauline, le 18 août
- M. Frédéric SCHWEITZER et Mme Tiffany BENDELE et leur fils Tyméo, le 18 août
- M. et Mme François et Biljana FRIEDERICH et leurs enfants, Victor et Damien, le 1er septembre

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com



Location des salles communales

Veuillez vous adresser à la mairie ou à M. Jean-Georges Huck, adjoint (Tél : 03 88 50 73 21 ou 06 89 37 25 77)

Tarifs et conditions consultables sur notre site

Commune de Rosenwiller



N°41 - octobre 2018



Le mot du Maire



Dossier : Lotissement



INVITATION

Tous les habitants sont invités **dimanche 11 novembre à 10h30**, Place de l'Eglise, pour la commémoration du **centenaire de l'Armistice de 1918**, suivie du vin d'honneur et de l'inauguration officielle de l'exposition.



Photo Claude Graff

Bulletin d'information communal

Chers habitants de Rosenwiller,

L'ensoleillement exceptionnel de cette année a permis une récolte de raisins généreuse et saine pour les viticulteurs et il faut s'en réjouir. Cette année marque cependant un déficit crucial en précipitations et il faut espérer que la fin d'année pourra apporter l'humidité nécessaire aux sols asséchés.

Le dossier présenté dans ce bulletin est celui de notre projet de lotissement communal et la bonne nouvelle, c'est qu'il rentre dans sa phase concrète de réalisation. Je vous laisse découvrir la planification de l'opération et le chemin restant à parcourir avant de pouvoir déposer un permis de construire. Ce type de projet représente une charge de travail importante pour l'équipe municipale au vu des enjeux urbanistiques et financiers dans lesquels la commune s'engage en lieu et place d'un promoteur immobilier.

Je suis régulièrement interpellé par des habitants me faisant part de la vitesse excessive dans le village et le non-respect de la réglementation (sens interdit, stationnement interdit, ...). Les règles sont en place pour la sécurité de tous, mais force est de constater qu'une minorité n'en a que faire. J'ai demandé à la gendarmerie de mener des contrôles et de verbaliser !

Une nouvelle campagne de rénovation de notre éclairage public a été menée : notre commune est à présent équipée à 60% de lampes LED avec abaissement d'intensité en milieu de nuit.

Vous verrez également que des actions patrimoniales et environnementales continuent d'être menées : Laegerbrunnen, table d'orientation, travaux avec le CSA.

En cette période de fin d'année, pensez à profiter des actions organisées par des bénévoles : je pense notamment aux animations de la bibliothèque et à l'expo-photos pour marquer le centième anniversaire de la fin de la guerre de 1914-18, complétée de photos anciennes du village.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin et une agréable fin d'année.

Bien cordialement,

Votre Maire, Philippe Wantz

Palmarès Fleurissement 2018

Le Comité de Fleurissement est passé dans les rues du village durant l'été pour recenser et admirer les réalisations florales, dans le but de **récompenser** les meilleures réalisations et d'**encourager** les fleuristes amateurs et confirmés à persévérer dans leurs efforts.

A travers leur geste, tous contribuent à rendre notre village agréable à vivre et accueillant. **Merci à eux !**

Catégorie Maison avec jardin

- 1er prix : M. et Mme Michel EINHART
- 2e prix : M. Materne JOST
- 3e prix : M. et Mme Arthur HUCK

Catégorie Maison sans jardin

- 1er prix : M. Robert BRONNER
- 2e prix : M. et Mme Jean-Claude HUCK
- 3e prix : M. et Mme Xavier MEYER

Catégorie Appartement ou maison avec possibilité restreinte de fleurissement

- 1er prix : Mme Simone EINHART
- 2e prix : M. Denis WEBER et Mme Claudine GAUL
- 3e prix : M. et Mme Aurélien JOST

Catégorie Gîte ou activité professionnelle

- 1er prix : M. et Mme Dominique JOST
- 2e prix : M. et Mme Alexis WISSER
- 3e prix : Ferme Roland EINHART

Catégorie Lieu public (LP) et Potager fleuri (PF)

- 1er prix LP : Mme Elodie DUFFNER
- 1er prix PF : M. Florent KIMM

Actualités

RAPPEL - Les chiens doivent être tenus en laisse dans le village, mais aussi sur les sentiers et chemins. Ils restent sous la responsabilité de leur maître à tout moment.



COMMUNIQUE du SDEA - Eau potable

Le village de Rosenwiller est alimenté par la production d'eau de la ville de Rosheim. Cette eau provient de quatre sources et deux forages.

La présence de gaz carbonique dans ces eaux lui confère un caractère agressif. Afin de diminuer les phénomènes de corrosion des conduites de distribution, un traitement de neutralisation par filtration sur calcaire est en place avec une désinfection aux ultraviolets avant leur mise en distribution.

En été, la température extérieure est élevée et le risque d'altération de la qualité bactériologique de l'eau est plus important. Pour assurer votre sécurité, une désinfection préventive par chloration, à très faible dose, est déployée de mai à fin octobre. Selon la sensibilité de chacun, cet ajout de chlore peut être perçu de façon plus ou moins intense sans qu'il n'y ait de risque pour la santé.

Article complet sur www.rosenwiller.com

LISTE ELECTORALE - Nouveauté

Elections européennes

➤ dimanche 26 mai 2019



Nous vous informons, en prévision des Elections Européennes, que les modalités d'inscription sur les listes électorales sont dorénavant modifiées. Toute inscription pourra se faire en ligne à compter du 01/01/2019 sur le site :

www.service-public.fr

Il vous sera demandé de télécharger et remplir un formulaire CERFA, d'établir une photocopie d'une pièce d'identité reconnue et d'un justificatif de domicile, puis de joindre ces documents à votre demande.

L'inscription pourra toujours se faire en mairie pour les personnes qui le souhaitent durant les heures d'ouverture habituelles. De plus, une permanence sera assurée

samedi 30 mars 2019 de 9h à 11h.

NB : la permanence « traditionnelle » du 31 décembre n'a plus lieu d'être.

A venir...

Banque Alimentaire

La commune participera de nouveau cette année à la grande **collecte nationale** de la Banque Alimentaire.

Vous pourrez déposer vos **denrées non périssables** : pâtes, conserves, huile, café, biscottes, confitures, ... (achetées dans le commerce pour garantir leur traçabilité et leur conservation)

samedi 1er décembre de 9h à 11h à la mairie.

Confection de guirlandes en sapin

Si vous êtes intéressés par la confection de guirlandes à poser en extérieur, n'hésitez pas à venir à l'atelier communal route de Gresswiller

- vendredi 23/11 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- samedi 24/11 de 8h30 à 12h

Eclairage Public

Les travaux de rénovation de notre éclairage sont terminés. Les mâts des lampadaires « boules » sont à présent équipés de **luminaires LED** et les dernières lanternes au sodium ont, elles aussi, été remplacées.

Cet éclairage plus performant permettra de réaliser des économies d'énergie conséquentes.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce au financement de l'Etat au travers du Plan Lumière.



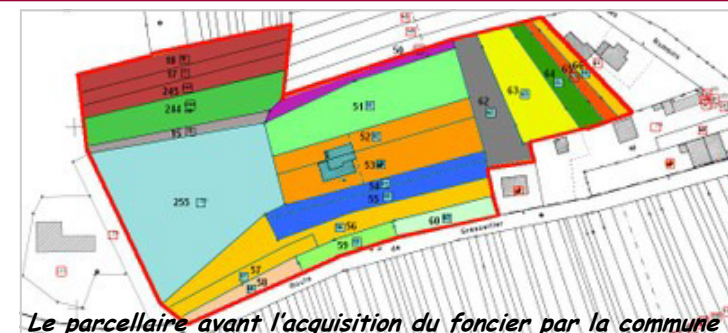
Rue du Rosenmeer

Dossier - Lotissement communal

Depuis plusieurs années, la commune travaille sur un projet de lotissement communal à l'Ouest de la commune, en amont de la route de Gresswiller. Après des phases préalables indispensables (négociations foncières, définition d'un programme, ...) la commune peut aujourd'hui entrer dans une phase plus opérationnelle.

Les enjeux du projet sont multiples et imposent une réflexion large et partagée. La maîtrise du foncier (et donc du projet) par la commune est une garantie pour répondre qualitativement aux nombreux enjeux suivants :

- **prendre en compte** la demande locale de logements
- **offrir** différentes formes de logements ou de terrains afin de répondre aux demandes diverses (jeunes couples, personnes âgées, foyers mono-parentaux, ...)



Le parcellaire avant l'acquisition du foncier par la commune

- **créer** un quartier relié au village, pas un satellite indépendant, et l'intégrer dans son environnement, notamment avec un traitement paysager des limites
- **prendre en compte** les qualités écologiques du site avec la proximité de la colline calcaire
- **faire** du développement durable un des piliers du projet (qualité des constructions, gestion de l'eau, ...).



Zone du Flachsberg - vue d'ensemble

Le projet devra intégrer des enjeux liés aux réglementations en vigueur :

- respecter les dernières directives issues du code de l'environnement (dossier loi sur l'eau, notamment pour la gestion des eaux pluviales)
- définir un projet partagé avec l'Architecte des Bâtiments de France
- respecter les étapes administratives pour le montage du dossier (Permis d'aménager, ...)
- prendre en compte les objectifs du SCoT du Piémont des Vosges (densité de logements, mixité de l'habitat, ...)
- dialoguer avec tous les gestionnaires de réseaux.

Le dialogue sera au centre de la construction du projet afin de faire émerger un projet partagé par tous. Les premières réflexions s'organisent autour de la mixité de l'habitat, de la desserte et des transitions paysagères.

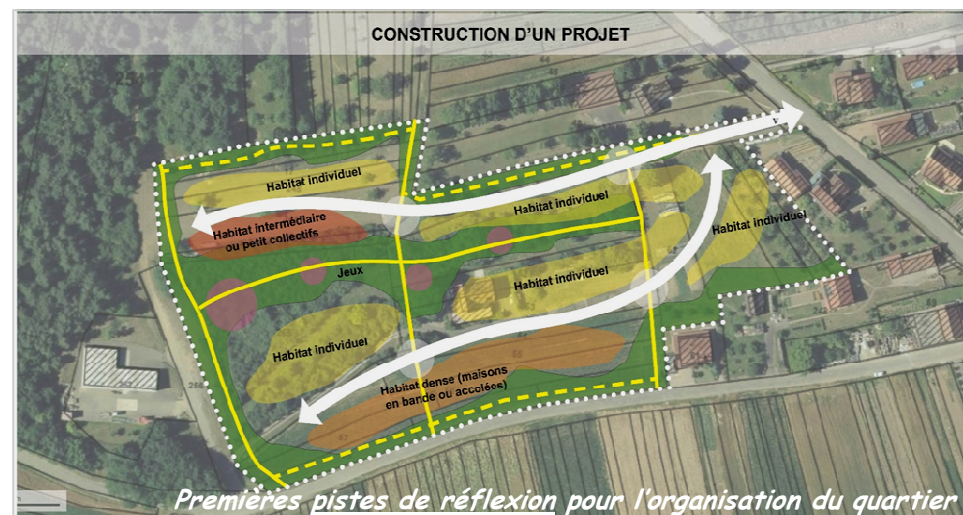
L'Equipe en charge du projet : une équipe pluridisciplinaire pilotée par M. Emil LEROY, architecte-paysagiste et urbaniste, de l'agence d'architecture AA+, mandataire principal. Sont associés :

- l'agence d'urbanisme et de paysage PARENTHÈSE
- le bureau d'études VRD SODEREF
- le bureau d'études d'ingénieurs BEREST.

Les grandes étapes

- Fin 2018-Début 2019 : *définition d'un projet urbain*
- Printemps 2019 : *dépôt du dossier de Permis d'aménager*
- Fin 2019 : *début des travaux de viabilités primaires*
- Printemps 2020 : *vente des premiers terrains sur la base du Permis d'aménager approuvé.*

Attention : Ce planning ne peut tenir compte des contraintes particulières non connues à ce jour.



Premières pistes de réflexion pour l'organisation du quartier